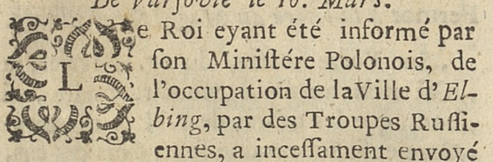
N. XX.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 11. MARS 1758.

De Varſovie le 10. Mars.



Le Roi eyant été informé par ſon Miniſtére Polonois, de l'occupation de la Ville d'*Elbing*, par des Troupes Ruſſiennes, a inceſſament envoyé un Courier à Petersbourg, pour faire les répréſentations convenables contre cette démarche, & en demander un promt rédreſſement, de quoi il n'y a pas à douter.

Le fait eſt, que l'Imperatrice ayant fait publier le Manifeſte, (dont la traduction ſe trouve ci-après,) le Général-Major *Stoffel*, démanda à pouvoir entrer avec une garde dans la Ville. Le Magiſtrat envoya des Députés à S. E. M. le Général Commandant en Chef d's Troupes Ruſſiennes, *Fermor*, pour décliner la réception de cette Garniſon étrangére : mais leurs repreſentations n'ayant point produit l'éffét déſiré, & leurs Députés étant révenûs avec la Reponse, (dont on joint auſſi la traduction ci-après,) le Général-Major *Stoffel* entra avec quelques centaines de Troupes Ruſſes par une Porte, pendant que la Garniſon Polonoiſe de 208 hommes, ſous les ordres de M. le Colonel *Pflantz*, ſortit par une autre, tambour battant & drapeaux déployés.

Manifeſte de Sa Majeſté Impériale de Ruſſie.

Nous ELISABETH, par la Grace de Dieu Imperatrice de toutes les Ruſſies, &c. &c. &c.

„Faiſons ſçavoir à tous ceux à qui „appartiendra: Aprés l'heureuſe ſoumiſ-„ſion de tout le Royaume de Pruſſe,

„nous avons un double contentement, „en ce que non ſeulement nôtre Armée „par ce moyen eſt miſe en état de commencer ſes Operations au printems „prochain, bien plus-tôt qu'elle n'a fait „l'année paſſée, & de prêter à nos Alliez „un ſecours plus efficace: mais auſſi qu'il „a été confirmé par l'aſſurance que nôtre Général & actuellement Gouverneur-Général du Royaume de Pruſſe, „de *Fermor* en a donnée, que par les „ſeules circonſtances d'une néceſſité inévitable nos Troupes devoient être miſes „en quartier de cantonnement dans quelques endroits du Royaume de Pologne.„

„L'effet de cette aſſurance nous a été „ſi fort à coeur, qu'auſſi-tôt qu'on a pû „par les diſpoſitions néceſſaires être en „état, nos Troupes ſe ſont mis en marche au milieu de la plus rude ſaiſon de „l'hyver, & non obſtant que le Corps „de Troupes commandé par le Général „de Fermor parût ſuffiſant pour prendre poſſeſſion de la Pruſſe & la deffendre, l'ordre a été donné à nôtre Général de Broune de ſuivre immediatement les premiers, avec les Regimens, „qui étoient reſtez en Samogitie & en „Courlande, & de faire ſon poſſible pour „traverſer, encore cet hyver, ces chemins non frayés, qui pourroient au „printems prochain retarder la marche „de nos Troupes en Pruſſe. Il ne ſera „donc pas poſſible d'éviter de paſſer ſur „quelques Territoires appartenans à la „Pologne. Nous eſperons, que pour la „parfaite tranquilité de ce Royaume „voiſin & ami, il ſuffira, ſi nous nous „en tenons, à ce que nous avons manifeſté à la premiere entrée de nos Troupes „en Pologne; ſur quel fondement nous „avons reiteré nos ordres au Général de „Fermor qui commande noſtre Armée, „de faire obſervèr ſur le Territoire de la „Repub. de Pologne la plus rigoureuſe „diſcipline, de laquelle les habitans de „Pruſſe même ſont ſatisfaits; de payer „toutes fournitures argent-comptant; „en un mot, de veiller là-deſſus très attentivement & avec la plus forte rigueur, afin qu'il ne ſoit fait aucun domage ni injuſtice aux habitans.

„Or commè dans les environs de ces „Territoires, par ou la marche doit ſe „faire, il y a deux forterreſſes, Elbing & „Thorn, nous éſpérons, que ſi la raiſon „de Guerre l'éxigéoit indiſpenſablement „d'y faire entrer un certain nombre de „nos Troupes, qu'on les y reçevra comme Troupes amies & alliées; En conſequence de quoi nous aſſurons qu'elles „obſerveront non ſeulement la plus rigoureuſe diſcipline, mais dès que les „raiſons de Guerre n'exiſteront plus, „qu'elles évacueront auſſi dérechef ces „deux Places.„ (L.S.)

Copie de la Reponſe du Général en Chef Fermor *à la lettre du Magiſtrat d'Elbing.*

„Sur Votre Lettre, du 27. Fevrier, je „n'ai rien autre à vous repondre, ſi „non, que les ordres de S.M.I. ma tres-Gracieuſe Souveraine ſont, dans ces cas, „ſelon que les *Raiſons de Guerre* le requérent, de mettre dans les Forterreſſes „d'Elbing & de Thorn une certaine „quantité de Troupes Impériales, comme vous vérrez plus amplement par le „Manifeſte inclus. Or comme j'ai commandé M. le Lieutenant Général de „Soltikof pour exécuter ces ordres, & „qu'il ne dépend pas de moi de conſentir à votre réquiſition: je donne „par celle-ci les plus fortes aſſurances, „qu'à l'entrée des Troupes Imperiales, „il ne ſera pas fait la moindre importunité ni aucune aggravation ſoit à la

„Ville, ou à la Garnison; mais que „bien plus, par l'observation de la plus „exacte discipline, & par la consomption qui se fera par ces dittes Troupes, „il en reviendra à la Ville un profit réel. „Comme aussi le bien commun de S.M. „le Roi de Pologne & de la Republique, „comme Alliez de ma Souveraine, éxige „de faire cette démarche, vous ne devez „vous faire aucun scrupule là-dessus, „vous devéz au-contraire regarder les „Troupes de S.M.I. comme les vôtres „propres. J'espere en conséquence, que „vous consentirez à une chose si raisonnable & si avantageuse aux deux Couronnes & profitable pour vous, pour „laquelle je vous fais encore une fois „mes exhortations, ne doutant pas, que „vous n'ayez suivi mes conseils avant „la récéption de la présente; & je suis avec „beaucoup d'estime. &c.

De Marienwerder, le 4. Mars.

A présent toute l'Armée Russienne, avançe à grands pas vers la Vistule. Ici & dans nos environs, ainsi que dans la Staroltie de Neva & de Stum, il y a déjà 9. Escadrons de Cuirassiers & de Grenadiers avec leurs Canons, de même 4. Regimens de Houssars, & 2000. Cosaques. Ces jours-ci, par ordre du Général Quartier-Maitre de *Stoffel* qui les commande, il fût détaché un Major avec 300. Houssars vers la Pomeranie, pour reconnoitre ces contrées; lesquels ont rôdé jusqu'au dessous de Stolpe à 20. milles d'ici, & n'ont ni vû ni entendu d'aucune Troupes Prussiennes. Ce même Détachement a rapporté la nouvelle, qu'en dèçá de Stettin il n'y a aucune Troupe Prussienne cantonnée. L'arrivée dudit Détachement mit d'abord la crainte parmi les habitans de la Pomeranie: mais la bonne conduite des Soldats, & la rigide discipline qu'on leur faisoit observer, les tranquilisa bien-tôt, particulierement, lorsque tout, hors le fourage, leur fut payé argent-comptant. Les Pomeraniens susdits ont là-dessus donné à entendre, qu'il étoient enclins d'amasser des vivres & des fourages à l'approche de l'Armée. Le Détachement amena avec lui, le Capitaine, le Bourguëmaitre, & le Notaire de la Ville de Büttow, auxquels il ne fut fait aucun mal. Ils ont ici la liberté d'aller ou ils veulent sans garde, comme ils n'ont été transportez ici pour autre raison que pour en tirer des connoissances du Pays; Sans doute, aprés l'arrivée de M. le Général en Chef de *Fermor* que nous attendons demain ou après demain, ils auront la permission de s'en retourner chez eux. De ce-ci l'on peut conclure, que peut-être l'Armée passera la Vistule à la faveur des Glaces: car les Postes avancés au delà de la Vistule par la Pologne, sont dèjá étendûs jusqu'à Büttow qui est à 16. milles d'ici.

De Paris, le 17. Fevrier.

Le Roi aïant nommé il y a quelquetems Mr. de Rochechouart, Evêque-Duc de Laon, pour aller remplir la Commission d'Ambassadeur-Extr. de S. M. auprès du St. Siège, ce Prélat partit la semaine dernière, pour se rendre à Rome. Le Roi aïant appris avec beaucoup de déplaisir, la situation où lé Duc & le païs de Mecklenbourg se trouvent réduits, par le traitement qu'ils éprouvent de la part des Prussiens, S.M., dans les instructions qu'Elle a données au Comte de Clermont, lui a recommandé particulierement la protection du Duché de Mecklenbourg, ainsi que des autres Etats qui composent le Cercle de la Basse-Saxe: afin-que les Villes qui en dépendent, & qui jusqu'à présent ont été à l'abri de pareils traitemens, en

foyent préservées dans la suite. Le Prince de Soubise est attendu d'Allemagne dans quelques jours ; mais comme on ne dit point, que la Princesse, son Epouse, doive arriver avec lui, cette circonstance fait regarder comme indubitable le retour de ce Prince dans l'Empire. Le projet d' opérations pour la Campagne prochaine est non seulement arrêté, mais il a été communiqué à la Cour de Vienne. On portera les prémiers efforts du côté de la Bohême, afin de faire diversion aux Troupes Prussiennes, & de les obliger enfin à évacuër la Saxe, par la nécéssité où se trouvera le Roi de Prusse de ramasser ses forces, & de les tenir à portée de faire face d'un côte aux Russiens, de l'autre aux Aûtrichiens, & d'un autre côté aux efforts réunis des Troupes de l'Empire & de France.

On parle ici de la marche de 18 mille hommes, que le Roi des Deux-Siciles enverra dans les Etats, que l'Empereur & l'Impératrice-Reine posèdent en Italie ; Elles doivent s'y stationner sur le même piè que le sont nos Troupes à Osten de & Nieuport, pendant que celles de L.M. Impériales tâcheront par de nouveaux efforts de faire rendre la Saxe à son Souverain, & de le faire dédommager de ce qu'il a souffert à l'occasion des nouveaux troubles, dont l'Allemagne se voit si cruëllement déchirée.

De Londres, le 14. Fevrier.

On assure, que le Courier, qui arriva de Stade le 9. de ce mois, a apporté de la part du Roi de Prusse le Plan des Operations, que S. M. Prussienne se propose de suivre cette année. Le 10. il nous vint un Exprès de Mr. York Ministre du Roi à la Haye; Et le 11. la Cour en reçut encore un de Stade avec des Dépêches de Roi de Prusse. Ce Monarque, s'il en faut croire nos Papiers publics, (nommément le St. James Evening-Post d'aujourd'hui,) a consenti de recevoir le Subside annuel, que l' Angleterre lui a offert, mais toujours à condition qu'il pourra s'accommoder avec ses Ennemis, si on lui fait des Propositions raisonnables & honorables : S'engageant néanmoins à faire ses plus grands efforts pour l'honneur & l'avantage de la Grande Bretagne en particulier & de la Cause Protestante en général. Mais ce Prince ne paroit nullement disposé à entrer pour toujours dans les démêlés, que causent entre la Grande Brétagne & la France leurs Possessions en Amérique, où l'une & l'autre de ces Puissances ont plus de terrein, qu'Elles ne sauroient ménager sagement & équitablement. Quant au Subside, qu'on accordera à S.M. Prussienne, les uns le font monter à un million de Livres Sterling, & d'autres un million & demi. Un autre de nos Ecrits périodiques nous apprend, que le Roi de Prusse demande, que l'on envoie une Flotte dans la Baltique, pour tenir les Russiens en échec; Et il ajoute, qu'on en faisoit déja les préparatifs.

Deux Vaisseaux de Ligne & quelques Frégates, iront en attendant croiser sous les ordres d'un Chef d' Escadre à l'embouchure du Wezer: pour empêcher que les François qui sont à Brème, ne reçoivent rien par Mer.

Il est arrivé un Exprès de Bengale avec avis, que le Colonel Clive etoit parvenu à détrôner le Nabob, qui nous a fait tant de mal; Et qu'il avoit établi à sa place un des Généraux de ce Prince. Mr. Clive avoit acquis à cette occasion de grandes richesses, avec lesquelles il comptoit de revenir ici: Il n'avoit emploïé que 900. Européens à cette Expédition.

N. XX.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE DU 11. MARS 1758.

De Vienne le 25. Fevrier.

Le Comte de *Broglie* Ambassadeur du Roi T. C. auprès du Roi de *Pologne* est arrivé ici de *Varsovie* ces jours derniers. Ce Ministre compte ne s'y arrêter que fort peu de tems & continuer sa toute pour *Paris*, où il se rend avec permission du Roi son maître pour rétablir sa santé.

Le Feld-Maréchal Comte de *Daun* doit partir dans peu de jours pour se rendre à l'Armée: & tous les Officiers, qui sont dans cette Capitale, ont ordre de rejoindre sans delai leurs Corps respectifs.

La Tête des Troupes qui viennent d'*Italie* pour aller renforcer l'Armée de *Bohème*, est arrivée en *Tyrol*; ces Troupes ont pendant quelque tems été arrétées dans leur marche par le debordement l'*Adige*.

Il continuë de passer à quelques lieues de cette Ville quantité de Troupes *Hongroises* & *Croates* allant également à l'Armée, qui se trouve dèjá maintenant en très bon état, indépendament des Troupes qui la doivent joindre encore, & des nouveaux Corps & des Recrues qu'on lève toûjours avec le plus grand succès.

La glace, qui couvroit le *Danube*, se rompit avant-hier si subitment, & le choc en fut si violent & si impetueux, que quatre arches du grand pont en furent emportées; sans qu'un paysan, qui malheureusement passoit dans ce moment avec son charriot, pût avoir le tems de se sauver.

On n'a point encore de detail circonstancié de ce qui s'est passé à *Troppau*, lorsque l'Ennemi en a été delogé le 18. de ce mois; tout ce qu'on en sçait jusqu'à présent, est, que le Marquis de *Ville* Lieutenant-Général a éxécuté cette entreprise avec autant d'intelligence que de bravoure, & que les *Prussiens* ont été obligés de se retirer avec perte & avec beaucoup de précipitation.

Le 19. lendemain de leur retraite, le Régiment de *Stechau* Dragons, croyant, que les Ennemis occupoient encore *Troppau*, s'approcha des fauxbourgs de cette Ville; dez qu'on s'apperçut de la manoeuvre de ce Régiment on le fit attaquer par les *Uhlans*, par le Régiment de *Karoly* Houssars, & par les Houssars *Carlstadiens*, qui le mirent bientôt en fuite, leur tuérent quelque monde, & firent prisonniers, le Major *Prussien* qui le commandoit, un Capitaine, six Lieutenants, un Enseigne, & 260. Dragons.

Le bruit est généralement répandu, que le Prince *Charles* de *Lorraine* a demandé d'être dispensé du Commandement de l'Armée, à la prochaine Campagne, à cause du mauvais état de sa santé, qui a beaucoup souffert des fatigues que ce Prin-

Prince a essuïées durant la Campagne qui vient de finir. Si les choses n'y ont pas réüssi selon son zêle & ses esperances, on lui doit du-moins la justice, qu'il n'a négligé ni soins, ni attentions, pour procurer un succès plus favorable. Selon toutes les apparences, le Feld-Marêchal Comte de Daun sera chargé du Commandement en Chef de l'Armée pendant la Campagne à l'ouverture de laquelle on se prépare.

De Ratisbonne le 20. Fevrier. Suivant les nouvelles que l'on a derniere-ment recuës de la *Pomeranie Suedoise*, M. le Général de *Rosen* a fait tant à *Stralsund* qu'à l'Isle de *Rugen* de telles dispositions, qu'elles lui donneront tout le tems d'attendre ses renforts, sans qu'il ait la moindre chose á craindre de la part des *Prussiens*.

On a depuis quelques jours porté à la Dictature un *Pro - Memoria* du Ministre Electoral de *Saxe* du 31. Janvier dernier; par lequel il refute celui qui a été donné le 1. Decembre de la part du Roi de *Prusse* Electeur de *Brandebourg*, concernant l'Electorat de *Saxe*.

On voit dans ce dernier *Pro - Memoria* l'anecdote suivante, au sujet des Papiers enlevés du Cabinet des Archives de *Dresde*.

„ Le nommé *Mentzel*, Chancelliste de ce Cabinet, fut (dit on) arrêté à „ *Varsovie* le 24. Septembre passé, parcequ'on soupçonnoit sa conduite. Ce „ chancelliste après avoir subi quelques examens a enfin declaré.

„ Que dès l'an 1753. il avoit communiqué des Archives à M. de Malzahn „ Envoyé du Roi de *Prusse*, des depêches sécrétes, sur - tout celles de *St. Peters-* „ *bourg*, & qu'il avoit pour cela reçû en diverses fois environ 3000. Ecus. Il „ a deplus déclaré d'avoir eu de M. *Plessman* Sécretaire du Roi de *Prusse* des clefs pro- „ pres à ouvrir les armoires du Cabinet des Archives; & que depuis que la Cour „ est à *Varsovie* il avoit continué sa manœuvre en remettant à des paysans *Prussiens* „ qui se tenoiént chez M. *Benoit* aussi Sécrétaire du Roi de *Prusse*, pour les faire „ passer à leur destination. Ainsi qu'il paroit par les Actes suivans & par les aveux „ de son complice.

Prémier Extrait du Protocolle. à Varsovie le 25. Septembre 1757.

„ *Frederic-Guillaume Mentzel*, âgé de 38. ans, fils ainé du Conseiller de „ Cour & Référendaire - Privé *Menzel*, mort, depuis quelques années, au ser- „ vice du Roi, & lui - même Chancelliste ou Copiste du Cabinet, place, qu'il „ occupoit depuis 17. ans, & pour laquelle il a aussi prêté le serment ordinaire, aiant „ été interrogé, par ordre, sur les motifs de son arrêt, en présence de Mr. de „ *Saul* Conseiller-Privé de Légation; de Mr. de *Ferber* Conseiller lade Cour, & „ du soussigné, a reconnu pour sa propre écriture, les 2. Billets qui lui ont été „ produits, contenant des avis qu'il comuniquoit au Sécrétaire *Prussien Benoit* „ residant à *Varsovie*, & il s'est de plus avoué coupable des points suivans:

„ Qu'il s'est servi, tant à *Dresde* qu'ici, de son beau-frère l'Orfevre *Er-* „ *furth*, qui a aussi été arrêté, & lequel servoit à porter aux Sécretaires *Prussiens* „ *Plesman* & *Benoit*, les Pieces & Dépêches qu'il leur comuniquoit du Cabinet „ Privé, & en particulier du département des affaires étrangères:

„ Que

„ Que pour cette comunication, il avoit reçû depuis l'année 1752. de l'Envoyé de *Prusse Malzahn* & des Sécrétaires *Plesman* & *Benoit*, en différens tems la somme totale de 3. mille écus, argent comptant:

„ Qu'il avoit été séduit à commettre cette trahison, par un nommé *Rhenitz*, demeurant ci-devant à *Dresde*, à qui il devoit cent écus, & lequel le pressoit fort pour le Payement de cette dette; que lui ayant répresenté son impuissance, celui-ci lui avoit fait entendre, qu'il lui fourniroit un moyen sûr, d'avoir de l'argent, & que l'aïant conduit au Sécretaire *Hecht*, qui l'avoit introduit tout de suite chez l'Envoyé de *Malzahn*, ce dernier lui avoit donné cent écus, en le priant de lui communiquer, de tems en tems, quelque chose de nouveau de la Chancellerie du Cabinet:

„ Qu'il avoit été longtems sans pouvoir l'effectuer, parce-que le Sr. de *Malzahn* ne vouloit que des pièces du département des affaires étrangères, & nommement la Correspondance avec les 2. Cours-Imperiales; que comme ces Papiers étoient enfermés dans des Armoires, & que la Cour se trouvoit alors en *Pologne*, il s'étoit passé plusieurs mois avant-qu'il put rien comuniquer au Ministre de *Prusse*, jusqu à ce qu'enfin au mois de Décembre 1752. le Sécretaire *Plesman* lui avoit remis un gros trousseau de clefs, comme envoyées de *Potzdam* par le Conseiller Privé *Eichel*, pour assayer si parmi ces clefs il ne s'en trouveroit pas une qui ouvrit les Armoires du département des affaires étrangeres:

„ Que comme aucune de ces clefs ne s'étoit trouvée propre à cet usage, il les avoit renduës, en marquant cependant sur une, ce qu'il y avoit à changer pour la rendre propre à être employée dans la serrure de ces armoires:

„ Qu'au bout de 2. semaines, *Plesman* lui ayant remis un autre trousseau de clefs, parmi lesquelles il s'en étoit enfin trouvé une qui ouvroit les Armoires, il avoit communiqué à *Plesman*, châque fois sur sa demande, l'essentiel des Dépêches de *Petersbourg*, & celles de *Vienne* à *Benoit* á *Varsovie*; ce qui s'étoit passé il y a 3. ans, & qu'il l'avoit fait à 3. ou 4. fois, en particulier le Dimanche & le Jeudi, jours auxquels il n'y avoit pas beaucoup à travailler, & à l'heure de midi, qu'il ne se trouvoit personne dans la Chancellerie:

„ Que cette communication des Dépêches avoit commencé à la Foire du Carnaval en 1753. n'ayant reçû qu'alors le second trousseau de clefs, des mains de *Plesman*, & qu'il avoit aussi été obligé de communiquer quelque-fois les Dépêches *Françoises*: que lorsqu'il donnoit à *Plesman* une Dépêche originale, elle lui étoit renduë bien-tôt après, pour la remettre à sa place; & que pendant le séjour de la Cour à *Varsovie*, il avoit communiqué à *Benoit*, la plûpart des Lettres - Circulaires, lorsqu'il y trouvoit quelque - chose de remarquable, & de tems en tems les Dépêches de Mr. de *Ponickau*, à *Ratisbonne*; & que depuis que la Cour avoit été à *Varsovié* dans ces derniers tems, il avoit reçû de *Benoit* quelques centaines d'écus, en differens termes, &c.

Le second Prisonnier, nommé *Jean Benjamin Erfurth*, Orfèvre de profession, âgé

âgé de 32. ans & beau-frère du prisonnier *Mentzel*, ayant aussi été interrogé, a avoué ce qui suit:

„ Que *Mentzel* s'étoit servi de lui, pendant un an, à *Dresde*, & qu'il avoit „ remis plusieurs fois des papiers cachetez au Sécretaire de *Prusse Plesman*, ou „ le plus souvent à son Domestique; Qu'à *Varsovie*, il avoit dû porter des dépêches „ pareillement à *Benoit*, & les lui remetre en main propre: mais qu'ensuite il „ les avoit données à certains paysans *Prussiens* qui se tenoient chez ce Sécretaire, „ & qui se relevoient les uns les autres:

„ Qu'hier à midi, c'est-à-dire le 24. Septembre 1757. il avoit reçû de „ *Mentzel* un petit paquet cacheté pour le porter à un Paysan *Prussien*, qui devoit „ le remettre au Sécretaire de *Prusse*; mais que sur ces entrefaites, il avoit été „ arrêté par un Bas.Officier, en sortant du Palais-Royal; qu'il avoit d'abord voulu „ cacher ce paquet dans le gousset de sa culotte, & qu'il avoit nié qu'il eût sur „ lui aucuns papiers. (Signé) *Jean-Chrêtien Götze*, Cons: de Guerre & Auditeur „ L.Général. *Second Extrait du Protocole. A Varsovie, le 26. 7bre 1757.*

„ Le Prisonnier *Mentzel*, de nouveau interrogé, a déclaré ce qui suit; „ savoir:

„ Que le Sécretaire *Plesman* n'est jamais venu lui-même dans la Chancel- „ lerie du Cabinet à *Drésde*, si ce n'est lorsque les *Prussiens* enlévèrent de for- „ ce les Papiers, à quoi il avoit été présent. Que l'année dernière, avant de partir „ pour la *Pologne*, lui Prisonnier avoit rendu la clef dont il s'étoit servi, à *Plesman*, „ qui lui avoit donné d'autres passe-partouts pour les emploier ici à *Varsovie*, „ au même usage; mais qu'après son arrivée, il avoit remis ces clefs, en présence „ d'*Erfurth*, au Sécretaire *Benoit*, en lui disant, qu'elles lui étoient inutiles, & „ qu'il ne pouvoit pas, comme il avoit fait auparavant, se procurer ici l'accès „ des Archives, &c.

„ Il a déclaré de plus: „ Que l'Envoyé de *Prusse* Mr. de *Malzahn* lui a- „ voit fait d'abord, de son propre mouvement, la proposition concernant l'usage „ des clefs, & que *Plesman*, en lui donnant les premieres, lui avoit dit en „ propres termes, que l'Envoyé lui faisoit remettre les clefs, & y joignoit 50. „ écus, qui lui avoient été payez en même tems, &c. *Actum ut supra. Jean Chre- „ tien Götz*, Conseiller de Guerre & Auditeur L. Général

De Livourne le 13. Fevrier. Le convoi destiné pour *Londres* est dans notre rade déja depuis quelque tems, sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre & d'une Frégate, sans qu'on sache encore quand il partira; le chargement de ce convoi est estimé un million de Piastres, & les interessés sont dans l'inquiétude par-raport au retardement, qu'il apporte à mettre à la voile, dans la crainte que les *François* qui en auront avis, ne prennent des mesures pour l'intercepter.

On mande de *Naples*, que le Roi des deux *Siciles* a ordonné une revuë générale de toutes ses Troupes, & que Sa Majesté veut absolument qu'elles soyent complettes au printems prochain.

On attend toujours avec beaucoup d'impatience la fin des différents du St. Siége avec la République de *Venise*, & l'on prétend, que c'est de là que dépendra la nomination aux Chapeaux qui sont vacans dans le sacré College.